



rectangle jaune



Château



Eglise Chapelle



Monument historique



Patrimoine Histoire



Point de vue Table d'orientation

Flashez-moi pour tout savoir sur la Randonnée en Meurthe-et-Moselle



Règlement d'usage sur les sentiers

Emprunter le sentier à pied, à cheval, à VTT en suivant le balisage mis en place

Rester sur le chemin balisé

Veillez à ne pas déposer d'ordures, d'obstacles ou d'objets indésirables sur le sentier

Ne pas camper, fumer, ni faire de feu

Garder ses animaux domestiques à proximité ou en laisse

Ne pas déranger les animaux domestiques ou sauvages

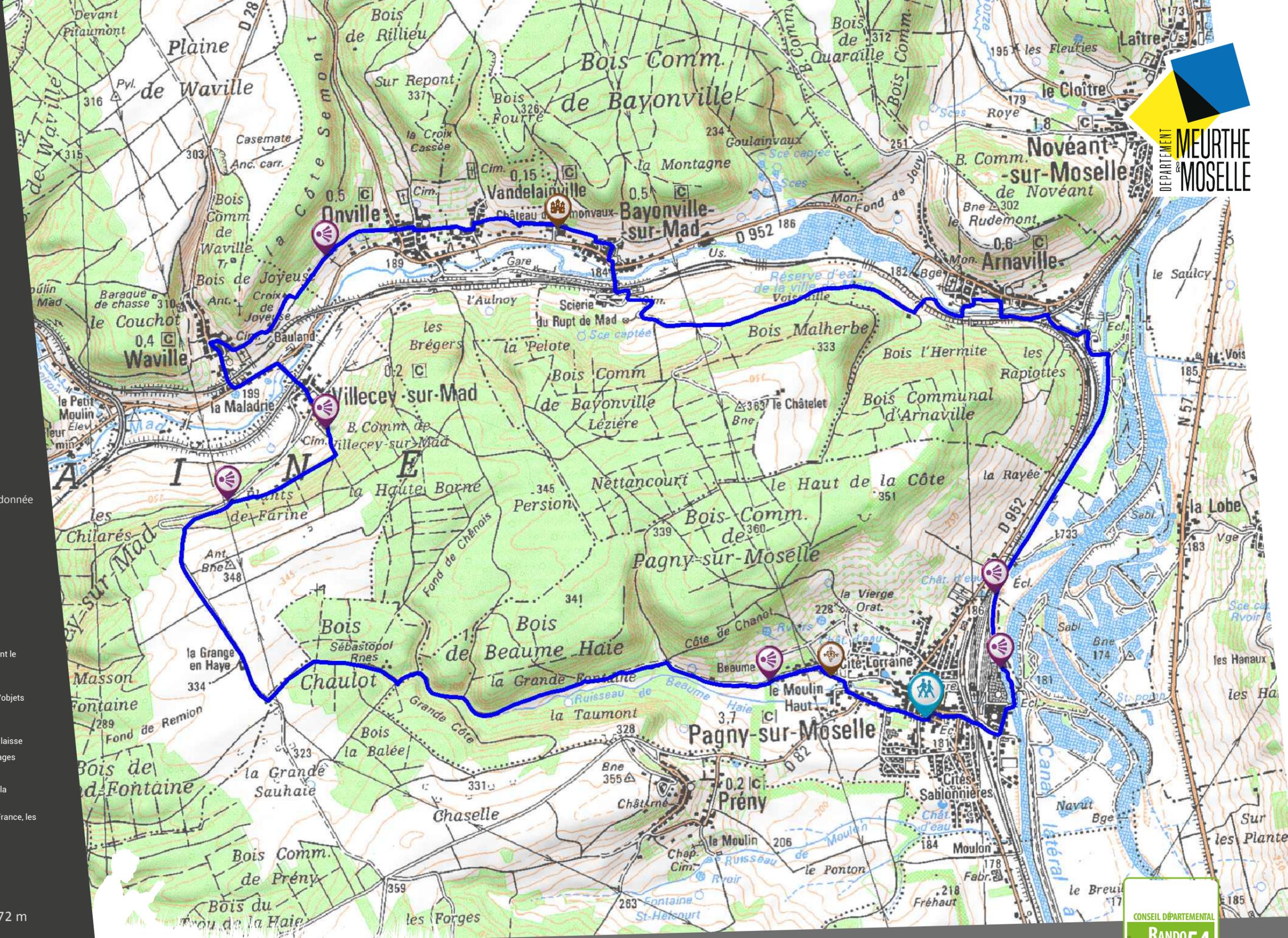
Ne pas cueillir de plantes

Se renseigner sur les périodes de chasse auprès de la commune ou sur le site www.fdc54.com

Sur les chemins propriété des Voies navigables de France, les haltes repas sont interdites



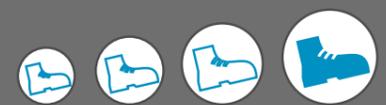
DITER - Service Ecologie
D'après IGN SCAN25 - le : 25/09/2017



DEPARTEMENT MEURTHE & MOSELLE

Boucle de la Moselle et du Rupt de Mad

Itinéraire d'intérêt départemental



22,50 km - 6h

Itinéraire pédestre



Départ principal
Pagny-sur-Moselle
Place du Général De Gaulle



Contact : Les Sonneurs de la Côte - claudefrancine@free.fr